

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire
 M. LUC LACHARITÉ, commissaire

**DANS LE CADRE DU PROJET DE TRANSFORMATION
DU MARCHÉ SAINT-JACQUES**

Rencontre avec M. Marc Angers
de la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal.

Le 7 mai 2013
Montréal

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Bonjour. Donc, j'ai le privilège d'accueillir monsieur Marc Angers. Si je comprends bien, vous êtes président de la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal.

5

M. MARC ANGERS:

Plus précisément directeur général.

10

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Directeur général. Ah oui, vous n'êtes pas président.

M. MARC ANGERS:

15

Et non pas président.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

20

Oui. Vous avez un président...

M. MARC ANGERS:

On a un conseil d'administration.

25

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

O.K. Alors, écoutez, je situe le contexte de la présente rencontre. Nous sommes, comme vous le savez, dans un processus de consultation publique. Donc, je préside une commission formée de trois personnes, madame Nicole Brodeur, monsieur Luc Lacharité et

30

moi-même comme président, et madame Espach agit comme analyste et secrétaire générale de notre commission.

35 Nous avons passé les deux premières étapes de la consultation publique, à savoir la
rencontre sur l'information qui a eu lieu le 27 février et on a fait l'audition des mémoires le 26
mars. En chemin, nous nous sommes aperçus qu'il y avait intérêt pour la Commission de
mieux comprendre comment fonctionne un marché public et quels sont les événements qui ont
fait que la Ville de Montréal a cessé le fonctionnement du Marché Atwater et quelles sont ce
qu'on pourrait appeler les solutions, les situations gagnantes pour la reprise du projet tel que
40 relancé par le promoteur.

Donc, c'est une simple question d'aller chercher une partie de l'expertise. Si nous
avons su un certain nombre de choses dès le départ, ce que nous aurions fait, nous aurions
fait une séance publique ouverte pour savoir c'est quoi un marché public, voyez-vous, et là,
45 vous auriez été invité et probablement d'autres personnes auraient été invitées pour creuser la
notion. Nous autres, on était parti sur une conception très précise de ce que c'était. En
chemin, on s'aperçoit qu'il y a différentes compréhensions de ça, on vous fait venir comme
personne-ressource là-dessus.

50 Donc, c'est un contexte de collaboration et pas du tout de mise en question même si on
va essayer de comprendre le rôle que vous jouez maintenant dans le Marché Saint-Jacques.

Évidemment comme c'est une séance publique, on est obligé de l'annoncer
publiquement. C'est ouvert au public, c'est pour ça le nombreux public qui est présent, et
55 comme dans toute audience évidemment, le processus va se faire entre vous et nous. Nous
allons vous interroger, vous poser des questions. Il y a transcription sténographique qui est
assumée par madame Louise Philibert et donc, il y aura transcription de ça.

60 Par ailleurs, s'il y a quelqu'un dans l'assemblée qui estime que des erreurs de fait ont été dites, il y a un droit de rectification. Ce n'est pas un droit argumentaire, on ne discutera pas, mais s'il y a une erreur de fait, elle peut être corrigée.

Est-ce que ça va?

65 **M. MARC ANGERS:**

Ça me va. Ça me va très bien.

70 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Alors, merci, d'être venu. Alors, parlez-moi un peu de la Corporation de la gestion des marchés publics de Montréal.

75 **M. MARC ANGERS:**

Écoutez, en deux mots, la Corporation, c'est un organisme à but non lucratif. La Corporation a été formée en 1993 suite à différentes analyses de dossiers à l'époque où le maire de Montréal à l'époque, ou en fait la Ville de Montréal mais par son porte-parole, le maire, la Ville de Montréal se questionnait sur l'avenir des marchés à Montréal parce que, bon, on était à la fin des années 80 et début des années 90, parce que nous on a débuté en 1993, mais le dossier a commencé...

80 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

85 Ça, c'est l'administration Doré à ce moment-là?

M. MARC ANGERS:

90 Exactement, monsieur Doré à l'époque qui avait mandaté un groupe de fonctionnaires
pour regarder un petit peu l'avenir des marchés parce que dans les années 60, 70, plusieurs
marchés avaient disparu à Montréal, puis il y avait la venue de grandes... au début, c'était les
Steinberg de ce monde et d'autres chaînes alimentaires qui ont progressé avec le temps, la
mondialisation, le GAT à l'époque, en tout cas, un paquet de facteurs qui ont fait qu'à un
moment donné, le marché public comme tel a perdu un petit peu de son charisme parce qu'il y
95 avait beaucoup d'autres options qu'il n'y avait pas dans les années 50.

Donc, c'était difficile pour la Ville de gérer ça. On disait qu'on perdait de l'argent avec
ça, etc. Sauf qu'il y a eu une espèce de... je sais qu'au Marché Atwater ça s'est passé comme
ça, peut-être pas nécessairement au Marché Jean-Talon, mais de la part des citoyens, on
100 disait : «Regardez, ça n'a pas d'allure que la Ville cède ses...» parce qu'il y avait des options
que ce soit complètement privatisé, vendu. Il y avait à l'époque, c'était... qu'est-ce qui était
bien la mode, c'était les...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

105 Les para-municipales?

M. MARC ANGERS:

110 Les para-municipales, etc. Donc, par un pur hasard et, bon, les marchés publics
avaient beaucoup de producteurs agricoles comme locataires ou comme présence dans les
marchés. Donc, dans les airs à un moment donné, c'est venu aux oreilles de l'Union des
producteurs agricoles où monsieur Proulx, Jacques Proulx était le président à l'époque, où les
producteurs ont lancé ça dans des assemblées en disant : «Pourquoi l'UPA ne s'impliquerait
115 pas là-dedans?»

120 Donc, monsieur Proulx avait approché monsieur Doré à l'époque, puis : «Regarde, tu as plein d'options, mais nous, on peut-tu t'en proposer une, que nous on prenne ça en charge? Peux-tu regarder ça?» Ça, on parle de la fin des années 80, 87, 88, 89 peut-être, dans ces années-là. Donc, finalement le maire a dit : «Écoutez, regardons ça, puis...»

125 Donc, ça a cheminé et finalement parmi toutes les options, la Ville a regardé d'autres options, c'est sûr que la privatisation est intéressante pour eux parce que c'est une question pécuniaire, mais parmi toutes celles-là, il y a eu comme une espèce d'entente entre les deux en disant : «O.K., on va regarder plus.» Donc, finalement, ça s'est organisé de même. Donc, tout est parti de l'UPA, l'Union des producteurs agricoles, avec le maire de la ville à l'époque.

130 Puis nous, à l'époque, le président de l'UPA moi, j'étais employé de l'UPA, le président de l'UPA avait donné mandat à la Direction de la commercialisation où j'étais de regarder différentes options, comment on pourrait faire ça. À l'époque, il y avait beaucoup de coopératives agricoles, il y avait... Donc, il y avait différents groupes. Donc, on a regardé différentes options et finalement une option qui avait été proposée à la ville, c'est l'option d'une corporation privée, une corporation, mais à but non lucratif.

135 Ça plaisait beaucoup plus à la Ville ce mode-là qu'une coopérative ou d'autres modes parce qu'une coopérative, on sait que ça appartient aux producteurs, puis ce qui appartient à quelqu'un, bien, il y a toujours un côté pécuniaire qui va avec. Alors, qu'une corporation à but non lucratif, il n'y a pas aucun côté pécuniaire.

140 Donc, pour la Ville, de faire gérer par un organisme qui n'est pas là pour faire des sous, mais pour vraiment gérer, organiser des choses, bien, ça plaisait. Donc, il y a eu une structure, un bail d'organisé, puis ça a pris un certain nombre d'années et finalement en 1993, tout a été réglé, signé, et la Corporation a vu le jour.

145 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Les membres de cette corporation, c'est qui?

M. MARC ANGERS:

150 La corporation - l'histoire courte, et longue pour vous amener là, la corporation est un
organisme à but non lucratif qui est formé présentement d'environ 250 membres et les
membres locataires, les membres sont aussi locataires du marché. Donc, les membres
doivent acheter une part de 1 000 \$ pour être membre, mais ça leur donne le droit d'opérer des
155 emplacements de marché. Donc, ils doivent, obligatoirement, être membres et locataires en
même temps.

On a un conseil d'administration. Donc, ça regroupe quatre, présentement, c'est
quatre principaux marchés. On a le Marché de Lachine, le Marché Atwater, le Marché
Maisonneuve, le Marché Jean-Talon et une douzaine de petits marchés de quartier, de fleurs
160 qu'on appelle, qui sont un petit peu partout dans la région de Montréal, à la sortie des métros,
dans les parcs, donc, des locataires qui vendent des fruits et légumes ou des fleurs.

Tous ces gens-là, autant les producteurs, les transformateurs que les commerçants
sont représentés dans un conseil d'administration formé de dix personnes. Donc, autant le
165 producteur, le vendeur. Les règlements précisent tout ça au niveau de la corporation. En
passant, il y a des règlements, on a une charte et des règlements précis.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

170 Qui attribuent par exemple un nombre de postes, des gens qui viennent des
producteurs ou des...

M. MARC ANGERS:

175 C'est ça, producteurs Marché Jean-Talon, combien ils ont de postes au C.A., etc. Donc
ça, c'est défini au niveau des règlements. Et le conseil d'administration emploie un directeur

général qui est moi, et moi j'ai une équipe d'une douzaine de personnes pour la gestion et l'administration et encore une équipe, peut-être une quinzaine de personnes au niveau, que ce soit les préposés au stationnement, que ce soit les préposés à l'entretien ménager... l'entretien ménager et l'entretien de la maintenance. Donc, on a en gros à peu près 25 personnes.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Parce que vous faites la gestion aussi des locaux?

M. MARC ANGERS:

C'est ça. L'entente avec la Ville précise que la Ville demeure propriétaire. Nous, c'est une entente à long terme. En 1993, on avait signé... maintenant l'entente est jusqu'en 2022. Donc, la Ville est toujours propriétaire des lieux, c'est-à-dire les immeubles, les terrains. Ils sont toujours propriétaires. Ils nous ont cédé par bail les lieux et nous on en fait la gestion incluant la maintenance des infrastructures, des terrains, la promotion, la gestion de la location des sites.

Le propriétaire, en tant que propriétaire, lui, son rôle là-dedans, c'est vraiment d'améliorer ou de réparer de façon majeure les bâtiments. Exemple. Un toit qui coule, ce n'est plus de l'entretien, c'est vraiment majeur. Comme présentement, il y a des projets au niveau du Marché Jean-Talon et Atwater de 2 M\$ chacun pour refaire le béton au Marché Jean-Talon, toutes les structures de béton, les marquises. Le Marché Atwater, bien, il y a eu un incendie en 2002; il y a eu un minimum qui a été fait, mais il reste un petit peu de travail comme la tour qui n'avait pas été... là, le béton de la tour est en train de s'effriter, etc., etc. Donc, ils sont en train de... Donc, le propriétaire, lui, voit à maintenir...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Et le propriétaire dans ce cas-là, c'est la Ville de Montréal?

M. MARC ANGERS:

210 C'est la Ville de Montréal. Nous, on est locataire de la Ville. On a un bail locatif. On a un bail de location. On est locataire à long terme de la Ville.

215 Ce n'est pas un bail emphytéotique, ce n'est pas un emphytéote, mais ça y ressemble beaucoup au niveau de la façon... de tous les principes de l'emphytéote. C'est presque ça. La seule chose, ce n'est peut-être pas à aussi long terme que... C'est-à-dire que nous on est locataire, mais en même temps, on paye nos taxes foncières, on paye nos taxes scolaires, on paie une redevance à la Ville en tant que locataires, puis en plus on... la Ville n'a plus à, sauf dans le cas où c'est important d'interagir au niveau des bâtiments ou des terrains, n'interagit plus dans les marchés, que ce soit au niveau de l'entretien ou de la maintenance. Je veux dire, 220 s'il y a un moteur d'une pompe quelconque qui brise, l'entretien électrique, l'entretien de la ventilation, l'entretien de tous ces systèmes-là, c'est nous qui faisons ça. Donc, c'est pour ça qu'on a une équipe qui fait ce travail-là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

225 Et c'est vous qui faites la location de ce qu'on va appeler les emplacements à l'extérieur?

M. MARC ANGERS:

230 C'est ça. Donc, nous, nos revenus, nos seuls revenus, on n'a aucun... même si on est un OBNL, on n'a aucun revenu...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

235 De la Ville. Vous n'avez pas une subvention de la Ville.

M. MARC ANGERS:

240 Pas de subvention, pas d'aide de la Ville. Au contraire, on leur verse environ 1.6 M\$ par année en taxes et en redevances parce que l'entente prévoit une redevance. La redevance, c'est en pourcentage de nos revenus qu'on tire des locations.

245 Donc, nos seuls revenus exceptionnellement ou souvent il peut y avoir un petit programme du ministère de l'Agriculture, peu importe, pour la publicité ou des promotions ou... 10 000 \$ ici, 10 000 \$ là, mais de façon générale, c'est de l'autofinancement qui vient des locations. Donc, toutes les locations d'espace, que ce soit des espaces extérieurs des producteurs ou les espaces locatifs intérieurs, c'est nos revenus.

250 C'est quelque chose d'assez important parce que la plupart des marchés, parce qu'en même temps - juste une petite parenthèse, un chapeau, en même temps moi je suis président de l'Association des marchés publics du Québec.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

255 On va aller vous voir là-dessus aussi.

M. MARC ANGERS:

260 Donc, j'interagis beaucoup avec d'autres marchés un peu partout. La plupart des marchés ont soit des aides des municipalités, des gouvernements aussi souvent, pour mettre en place le marché au niveau des infrastructures principalement.

265 Ils essaient, autant bien qu'il se peut de faire, d'avoir suffisamment de revenus pour payer leurs opérations, mais les infrastructures, s'ils ont besoin de conduite d'eau, des chapiteaux, ils essaient d'avoir des subventions pour le faire.

270 Et le mot «marché public» est ben important là-dedans. Je ne sais pas, j'imagine que ça devait être l'une de vos questions, la définition du marché public, on pourrait y revenir si vous voulez éventuellement.

Donc, ça cadre un peu dans ça. Je ne sais pas si...

275 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Vous anticipez bien les questions par exemple,

M. MARC ANGERS:

280 C'est bon. Mais donc, c'est ça la Corporation.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

285 On va essayer de bien comprendre comment vous, vous fonctionnez, puis après ça, on ira...

M. MARC ANGERS:

290 C'est ça la Corporation.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Oui, allez-y.

295 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

Je n'entre pas tout de suite dans le marché public, c'est une sous-question à votre présentation.

300 Quand vous disiez tout à l'heure qu'il y avait en ce moment pour le membership de la Corporation, il y avait 250 membres qui achètent une part de 1 000 \$, ça c'est... le coût, la location de l'étal, ça revient à peu près combien?

M. MARC ANGERS:

305

Oui, ce 250 X 1 000 \$, c'est 250 000 \$ mettons.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

310

Oui.

M. MARC ANGERS:

C'est mis dans un compte en fidéicommiss qui est à part.

315

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

320

M. MARC ANGERS:

Il ne sert pas aux opérations, il est toujours là.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

325

O.K.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

330

Ça, ce n'est pas une cotisation annuelle, c'est...

M. MARC ANGERS:

335

Non, c'est une fois. Quand le membre...

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

C'est une part sociale.

340

M. MARC ANGERS:

C'est mis dans un compte en fidéicomis, c'est mis complètement dans un compte à part, qui est géré à part. Quand le membre quitte, il est remboursé.

345

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Et ça, il n'y a pas de catégorie de locataires?

M. MARC ANGERS:

350

Non, il y en a juste un.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

355 C'est ça, peu importe la grosseur, la taille, etc., c'est 1 000 \$.

M. MARC ANGERS:

360 Exactement. Donc ça, c'est bien important, ça ne sert pas aux opérations.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

O.K.

365 **M. MARC ANGERS:**

Pour répondre à votre question, oui, on a des prix de location. En fait, il y a en gros deux catégories : il y a les producteurs et les étals extérieurs qui sont saisonniers.

370 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

Oui.

M. MARC ANGERS:

375 Et il y a nos étals intérieurs qui sont annuels.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

380 O.K.

M. MARC ANGERS:

385 Nos étals extérieurs, on a tout simplement pris la grille de tarification de la Ville qu'il y avait à l'époque en 1993 et on l'a indexée selon le coût de la vie, puis selon... Bon. Donc, on n'a pas rien changé au niveau de la structure, c'est pas mal ça.

Puis ça, elle varie beaucoup. Je n'ai pas un prix, j'ai beaucoup... c'est dépendant le producteur : est-ce qu'il vient 2, 3 jours/semaine, les fins de semaine, la semaine?

390 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

O.K.

M. MARC ANGERS:

395

Est-ce qu'il vient 7 jours/semaine? Est-ce qu'il vient 3 semaines dans l'année, 10 semaines? Donc, il y a plein de...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

400

O.K.

M. MARC ANGERS:

405

Donc, ça varie beaucoup.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

410

Plein de facteurs.

M. MARC ANGERS:

Alors que les états intérieurs, on fait de façon plus ou moins ponctuelle une espèce d'évaluation par une firme qui évalue rapidement les valeurs locatives de chaque secteur.

415

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

C'est des baux?

420

M. MARC ANGERS:

C'est des baux de cinq ans habituellement. Habituellement des baux de cinq ans et les coûts sont en fonction, vraiment en fonction de la valeur locative. Ce n'est pas... on est dans les moyennes locatives du secteur.

425

Donc, ce n'est pas le même prix Atwater et Jean-Talon, Maisonneuve; ça dépend des secteurs, ça dépend de la valeur locative des baux commerciaux dans ces secteurs-là.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

430

Parfait.

M. MARC ANGERS:

435

Mais on est habituellement en deçà de la moyenne, mais on n'est pas loin de la moyenne. C'est-à-dire qu'on n'est jamais plus cher pour la simple et bonne raison que nous on doit couvrir nos frais, mais on n'est pas là pour faire de l'argent.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

440

Votre budget annuel, c'est combien à peu près?

M. MARC ANGERS:

445

5 M\$... 5.7 M\$ à peu près.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

450

C'est impressionnant. Écoutez, cette bibitte-là, ça semble très spécial à Montréal. On a parlé tantôt de l'Association provinciale, mais est-ce que Montréal est la seule ville qui a un type d'organisation comme ça avec une corporation sur des choses dont les terrains appartiennent à la Ville, les bâtiments appartiennent à la Ville?

M. MARC ANGERS:

455

Deux éléments dans votre question. Premièrement, je vais peut-être commencer par la deuxième partie. Non, justement le type... un marché public a toujours par définition, et ce n'est pas évident la définition d'un marché public parce que pour ceux qui sont dans la finance, un marché public, c'est des offres publiques. En tout cas, il y a une définition que moi, je ne m'embarquerai pas là-dedans.

460

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Les compagnies.

465

M. MARC ANGERS:

470 Mais de façon générale, les autres provinces au Canada, les États-Unis, même en France, en Europe... En Europe, on parle d'un marché. Aux États-Unis, au Canada, un *farmer's market*. Au Québec, on a appelé ça historiquement un marché public.

475 Donc, le marché public a toujours un lien avec une municipalité. C'est-à-dire que la municipalité est souvent... est dans la majeure partie des cas propriétaire des lieux. Donc, le marché s'installe sur un lieu public, un parc, peu importe, une zone publique. Donc, habituellement, c'est la définition du marché public, toujours une relation.

480 Si ce n'est pas dans un parc, ça peut être dans un terrain où la Ville a des... soit qu'elle est locataire, soit qu'elle... Donc, il y a toujours ce lien-là, les municipalités, puis bien souvent, la municipalité va aussi investir sur des infrastructures.

485 Votre première partie, c'est assez... effectivement, c'est... Bon, premièrement, le marché de Montréal, c'est la plus grosse ville au... c'est la plus populeuse aussi, puis un gros... Il y a Québec qui se rapproche un petit peu avec le Marché du Vieux-Port, mais le Marché du Vieux-Port, c'est un marché avec une structure, mais nous on est plusieurs marchés avec une structure. Mais c'est sûr que notre structure, on n'en a pas d'autre comme ça au Québec parce qu'il n'y a aucune ville qui a des marchés aussi d'importance comme on a.

490 Moi, je les appelle les marchés urbains. Ils sont en plein dans une ville alors que souventes fois, on voit des marchés plus de campagne où la ville a un petit site, puis, bon, *pouf*, le samedi matin, il y a une dizaine de producteurs qui vont s'installer, puis ils étalent leurs produits, puis à midi et demie, une heure, ils sont partis. Ça dure trois, quatre heures dans la journée de samedi, samedi, vendredi, ou peu importe la journée. Souventes fois, c'est 1 ou 2 journées/semaine.

495 Nous, on est des marchés urbains. On les définit comme ça d'ailleurs à l'Association avec, bon, on est en opération 361 jours par année avec saisonnier l'été avec des producteurs, puis l'hiver des structures intérieures permanentes.

500 Alors, c'est sûr que la situation, la grosseur, l'organisation, la structure est à peu près uniquement au Québec, mais la forme, la façon, c'est plus ou moins la même façon qu'ailleurs. C'est-à-dire que la Ville est propriétaire et il y a un gestionnaire. Souventes fois, c'est la ville directement qui va gérer, mais dans d'autres occasions, ils vont transférer la gestion à soit une coopérative de producteurs, un groupe de producteurs ou peu importe.

505 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Est-ce qu'on y va sur le marché public?

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

510

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

515

Alors, parlons donc d'un marché public. Qu'est-ce qui fait qu'un marché public... Par exemple, vous, vous avez une entente, une corporation. Tous les marchés que vous gérez, si je comprends bien, appartiennent tous à la Ville de Montréal. À un moment donné, il y a eu le Marché Frontenac qui lui a été vendu; il a cessé d'appartenir à la Ville de Montréal.

520

M. MARC ANGERS:

Le Marché Saint-Jacques.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

525

Saint-Jacques, oui. - Frontenac, excusez. J'en invente un. Mais lui, il a cessé. Par ailleurs, prenons un autre exemple, les Halles d'Anjou.

530

En arrière des Halles d'Anjou, il y a là ce qui semble pour un profane un marché public. Il y a plein de marchands qui sont là à l'année et qui vendent des légumes, vendent des fruits selon les saisons et ça, ce n'est pas un marché public si je dois bien comprendre?

M. MARC ANGERS:

535

C'est ça. Mettons dans la tête des gens, c'est un marché... si on prend la définition, ce n'est pas un marché public, c'est un marché privé. C'est-à-dire qu'il n'y a aucun lien avec une municipalité, puis le propriétaire, c'est les Halles d'Anjou, c'est privé, c'est des actionnaires, puis oui, historiquement ce marché-là a toujours été...

540

Mais moi, je ne connais pas l'histoire, bien entendu, du marché. Est-ce qu'il a déjà été public ou pas, je ne le sais pas, mais maintenant, il ne l'est pas. Par contre, oui, il y a toujours eu un certain nombre de producteurs qui sont venus en saison étaler et vendre leurs produits. Les conditions qu'ils ont, je ne sais pas, je ne les connais pas.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

545

Mais vous, vous n'avez aucune juridiction là-dessus?

M. MARC ANGERS:

550

Non.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

555 Donc, les gens, les membres de votre association ont tous la qualification de marché public, donc, ont tous un lien avec la municipalité?

M. MARC ANGERS:

560 Bien, via...

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Ou une relation. Oui, oui, via.

565 **M. MARC ANGERS:**

C'est la corporation.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

570 Toute la liste qu'on a dans le bottin ou, c'est-à-dire dans le document de référence de l'Association des marchés publics du Canada. O.K.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

575 Dans ce document-ci, il y a les 65 marchés. Peut-être qu'il y en a qui se sont ajoutés entre-temps parce que...

M. MARC ANGERS:

580 Oui, il y en a 80 quelque chose.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

80 maintenant?

585

M. MARC ANGERS:

Oui.

590

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

C'est impressionnant. Moi, j'en ai retrouvé quatre où... un endroit où on donne le statut, la structure légale, OBNL ou organisme municipal, il y en a quatre où c'est écrit soit association de marchands ou privé ou autre chose.

595

Ça, ça veut dire que ces marchés publics peuvent appartenir à des instances privées, mais le terrain sur lequel ils sont installés sont à la municipalité et c'est pour ça que ça s'appelle «marché public»?

600

M. MARC ANGERS:

Il y a un lien avec la municipalité.

605

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

M. MARC ANGERS:

610

C'est-à-dire que oui, parce que souventes fois, c'est un groupe, c'est une coopérative de producteurs.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Oui, oui.

615

M. MARC ANGERS:

Dix producteurs regroupés en coopérative.

620

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

C'est ça, oui.

M. MARC ANGERS:

625

Qui ont un conseil d'administration, qui ont une structure coopérative. Et eux rencontrent la municipalité en disant : «Nous, on veut... Est-ce que vous seriez d'accord à nous céder un terrain quelconque qu'on puisse venir opérer un marché chez vous?»

630

Là, il y a une espèce d'entente qui se fait. En fait comme nous, on l'a fait avec la Ville, mais c'est une coopérative.

635

Souventes fois les villes vont faire affaire avec une coopérative dépendant de la façon dont est organisée l'entente, mais je sais qu'il y en a une à Québec, le Marché du Vieux-Port, et j'ai l'Épargne Coopérative.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

640

M. MARC ANGERS:

645 Actuellement, la Ville de Québec est en train de regarder le modèle qu'on a à Montréal
justement parce qu'ils trouvent que le modèle corporation privée, OBNL, aurait plus un intérêt
pour eux parce qu'à quelque part, la coopérative quand elle fait des profits, elle a deux choix, -
bien, elle a deux choix... elle a le choix de donner des ristournes ou à la limite d'en réinvestir
dans leur marché, mais ils ne sont pas obligés. Alors que nous, on est obligé. Si on fait
200 000 \$ de profit annuellement, il faut le... Bien, on n'est pas obligé de le réinvestir là là,
mais il faut à un moment donné...

650

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Le dépenser au bénéfice.

655

M. MARC ANGERS:

Le réinvestir. C'est pour ça qu'en 2004, on a construit une nouvelle section puis un
stationnement étagé au Marché Jean-Talon avec les profits accumulés.

660

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Parfait. Le Marché de l'Ouest qui est à Dollard-des-Ormeaux...

665

M. MARC ANGERS:

C'est privé aussi.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

670 C'est privé, mais la partie sur laquelle viennent s'installer les maraîchers ou les
agriculteurs, de mai à octobre mettons, ce terrain-là sur lequel il y a les étals, ça c'est
municipal?

M. MARC ANGERS:

675 Non, c'est sur le terrain de...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

680 Du centre d'achats.

M. MARC ANGERS:

685 D'un centre.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Mais il est classé comme marché public par exemple?

690 **M. MARC ANGERS:**

C'est-à-dire qu'il est classé...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

695 Peut-être qu'il a été déclassé depuis 2009.

M. MARC ANGERS:

700 Il est classé, mais il n'est pas membre. Il n'est pas membre de... Le Marché de l'Ouest n'est pas membre.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

705 Il me semble que j'ai vu ça là-dedans ici.

M. MARC ANGERS:

710 S'il l'a été, il ne l'a pas été longtemps, mais il n'est pas membre.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

715 Mais il est ici là. Marché de l'Ouest... Ah, c'est Montréal... *oups*, je me suis trompée. Je me suis trompée, vous avez raison. C'est Montréal, pas celui de Dollard-des-Ormeaux.

Ce serait quoi le Marché de l'Ouest à Montréal? En tout cas. Puis c'est annuel, 7 jours sur 7, privé, 71 étals.

M. MARC ANGERS:

720 Il est peut-être dans une liste, mais... est-ce qu'il est dans les...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

725 C'est la liste des 65 marchés publics répertoriés en 2007.

M. MARC ANGERS:

730 Ça, c'est quand il y avait eu... comment on l'appelait? C'est ça, on avait répertorié la liste des marchés, mais ça ne veut pas dire que les 65 étaient membres, qu'ils se qualifiaient comme marché public et membre de l'Association.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

735 Oui, sauf qu'on les nomme comme ça : *Liste des 65 marchés publics répertoriés en 2007.*

M. MARC ANGERS:

740 Oui, répertoriés comme marchés publics.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

745 Répertoriés.

M. MARC ANGERS:

750 Répertoriés, mais ça ne veut pas dire qu'ils étaient membres. Il y a 90 marchés présentement au Québec et il y en a probablement... il y en a environ 80 quelque, on a 90% de membres au Québec.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

755 O.K.

M. MARC ANGERS:

Il y en a une dizaine, comme le Marché de Laprairie, c'est un super marché de producteurs, mais il est privé.

760

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

765

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Les Halles à Ste-Foy, c'est des producteurs?

M. MARC ANGERS:

770

C'est un marché public, ça.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

775

Et quand vous parlez de la Ville de Québec qui est en train de regarder votre structure...

M. MARC ANGERS:

780

C'est le Marché du Vieux-Port.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

785 Il y aurait le Marché du Vieux-Port, puis évidemment les Halles de Ste-Foy, j'imagine.
Il y en a d'autres. S'ils veulent créer une structure semblable à la vôtre, s'ils sont en train de regarder ça, c'est parce qu'il y en a d'autres.

M. MARC ANGERS:

790 Oui, il y a Lévis. Lévis, Québec et Ste-Foy.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

795 Puis ici à Laval, il y a sur la 440, le Marché 440. Moi, j'ai connu ça il y a plusieurs années comme étant...

M. MARC ANGERS:

800 Ah, le Marché 440. C'est un marché... encore là, c'est très privé.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

805 C'est très privé, puis il y a... Mais est-ce qu'il y a des producteurs qui vont directement là?

M. MARC ANGERS:

Oui.

810 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire:**

Oui, possible.

815 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

On pourrait se rapprocher un petit peu du Marché...

820 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

Saint-Jacques.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

825 Saint-Jacques - j'ai failli dire Frontenac, je ne sais pas pourquoi. Si je comprends bien, la situation actuelle du Marché Saint-Jacques, c'est un marché privé?

M. MARC ANGERS:

Oui.

830

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Dans ce marché privé maintenant, si j'ai bien compris, le promoteur a établi des contacts de collaboration avec vous, établi un contrat de service; est-ce que c'est exact?

835

M. MARC ANGERS:

Oui.

840 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Pouvez-vous m'expliquer la nature de ce contrat? Est-ce que ça fait du Marché Saint-Jacques un marché public? Ou s'il y a des éléments de marché public que vous voulez incorporer à la programmation? Auquel cas, on réfléchira à quels sont ces éléments-là.

845 **M. MARC ANGERS:**

Écoutez, moi, oui sûrement à votre deuxième question, je dirais oui. À la première, non, ça n'en fait pas un marché public pour autant. Puis ça, c'est un marché. C'est un marché. C'est une des conditions qui avait été établie, je pense, lors des transactions avec la Ville et les propriétaires.

850 Avec le privé, on voulait garder l'aspect marché. Sauf que là, on perdait par le fait qu'on privatise, on perd le lien de ce qu'on appelle un marché public. Parce que pour moi un marché public...

855 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

C'est-à-dire que cette privatisation a eu lieu en deux temps, il y a eu la vente, puis ensuite l'annulation du bail.

M. MARC ANGERS:

865 Oui, exactement parce que nous, on était du marché. Le Marché Saint-Jacques faisait partie de nos sites en 1993 quand on a pris... quand la Corporation est née. Évidemment dans le bail, on avait tout l'extérieur du Marché Saint-Jacques qui était sous notre gestion. Donc, on avait trois producteurs, un en fruits et légumes, un en fleurs et un en sapins de Noël qui venaient vendre dans les trois périodes, qui venaient vendre leurs produits, puis le producteur de fruits et légumes était aussi un acériculteur, producteur de sirop d'érable.

870

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Ça, c'était monsieur Plouffe, je pense?

875 **M. MARC ANGERS:**

Monsieur Plouffe, c'est ça.

880 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

O.K.

M. MARC ANGERS:

885 C'est ça. Donc, ça, nous, on avait ce site-là. Quand la Ville a voulu privatiser ou quand ils ont privatiser, bien, c'est sûr que nous on a dû négocier pour que cette entente-là soit, que l'entente soit résiliée. Encore là, il fallait qu'on soit d'accord tous les deux. C'est sûr qu'il y a eu beaucoup de discussions...

890 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Si je comprends, je ne veux pas vous corriger, mais quand vous avez vendu, ça a été vendu en 2007?

895 **M. MARC ANGERS:**

Exact.

900 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

C'est resté un marché public dans la mesure où il y avait un bail avec vous qui...

905 **M. MARC ANGERS:**

Tout à fait.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

910 Bon. C'est en 2010 que le bail a été aboli?

M. MARC ANGERS:

915 Oui. Au début, comme je vous dis, dans la transaction avec le premier acheteur, il y avait cette condition que le marché public, le marché demeure. On enlève le mot «public», mais le marché demeure. Si on voulait vraiment être plus catholique que le pape, ça devenait un marché, mais pas nécessairement public.

920 On avait à l'époque, la Ville avait dans cette entente-là, dans cette vente-là, nous on était en bail avec la Ville pour l'extérieur jusqu'en 2022 comme les autres marchés. Donc, le propriétaire, celui qui avait acheté, lui, c'est sûr que c'est le bâtiment qui l'intéressait le plus. Il a acheté le bâtiment et il acceptait la condition, entre parenthèses, qu'on reste bâilleur, qu'on reste locataire de l'espace extérieur.

925 Donc, la transaction s'est faite, on a continué à opérer. Sauf qu'avec les années, ça n'a pas pris ben ben ben des années, c'était ingérable. C'était ingérable d'avoir quelqu'un qui veut développer un bâtiment, puis d'avoir des producteurs à l'extérieur. À un moment donné, c'était toujours «les clôtures sont dans les jambes, puis on n'a pas le droit de faire ci», puis là, c'était des lettres à la Ville en disant : «Les auvents ne sont pas en bonne condition, ils nuisent à la visibilité du marché».

930 En tout cas, d'avoir deux gestionnaires ou deux propriétaires ou deux personnes morales qui gèrent deux activités complètement différentes, c'était invivable.

Alors, le premier acheteur, la firme, avait demandé à la Ville : «Écoutez, essayez de voir à résilier ça parce que nous autres, on est là, on va rester là, puis on a ...» Donc, c'était
935 un peu une espèce de chicane, entre parenthèses. On a résisté un bout de temps parce qu'on avait un bail, on avait le droit d'être là; nos producteurs désiraient continuer à être là et ils savaient bien qu'en privatisant ça au complet, il y aurait eu des contraintes de leur côté.

Nous, au niveau du conseil, on a tenté de résister, mais c'était invivable. Ce n'était pas
940 faisable. Donc, on a dû, un peu avec une espèce de poignard dans le dos, se retirer. Donc, on a négocié une entente de résiliation, pas à bon gré mettons. Mettons qu'on n'était pas tout à fait d'accord avec la situation, mais...

Et avec ça, ce qui s'est passé, c'est que le propriétaire en reprenant l'extérieur, bien là,
945 lui, il a voulu mettre ses conditions et c'est là que les locataires extérieurs ont dû...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Partir?

950

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Parce que là, les tarifs sont devenus trop chers et à ce moment-là... O.K. Alors, en acceptant la situation maintenant, qui est une situation de privatisation juridique si on veut,
955 quels sont les éléments qu'on peut au plan de la programmation, parce que vous êtes engagé comme consultant...

M. MARC ANGERS:

960

Ben, c'est ça, je n'ai peut-être pas répondu....

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Vous êtes un expert au service...

965 **M. MARC ANGERS:**

Quand Europa a eu l'intention d'acheter le bâtiment, dès les premiers temps, le propriétaire est venu nous rencontrer. Il avait entendu parler qu'on était dans le domaine des marchés. Alors lui, je pense de bonne foi, il voulait vraiment... il avait à cœur cette partie-là...
970 il y avait trois étapes dans son projet : maisons de ville, condos, ou je ne sais pas trop, bureaux et le marché pour lui, c'était important. Donc, il est venu tout de suite nous rencontrer en disant : «Est-ce que vous seriez intéressé à être partenaire là-dedans? Moi, je veux bien, mais le marché, je ne connais pas ça.» Donc, tout de suite on lui a dit notre intérêt à le faire.

975 Donc, une fois que toutes les transactions ont été faites, on s'est entendu sur ce partenariat. Au début, il y avait une entente qui était assez large, puis assez longue avec... Moi, je mettais mon équipe à profil tant au niveau des communications, de la gestion, etc., sauf que, bon, ça n'a peut-être pas donné les résultats, ça n'a peut-être pas... Comment dire? Le projet n'a pas été aussi... les résultats n'ont pas été aussi bons qu'on anticipait et où on
980 anticipait des résultats plus rapides qu'en réalité ils ont été.

Donc, finalement, c'est sûr qu'il y a une question de budget. L'entente a été diminuée de beaucoup et nous, vraiment, on est comme... on a une entente de consultation, puis principalement au niveau de la mise en place d'un marché de producteurs à l'extérieur.

985

Donc, principalement aujourd'hui notre lien n'est qu'un lien de contractuel. C'est comme si monsieur Houle engageait une compagnie de marketing pour faire sa promotion. Là, il engage une corporation pour faire la gestion de cette partie du marché.

990 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Et donc ça, c'est de droit privé.

995 **M. MARC ANGERS:**

Oui.

1000 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

C'est de droit privé.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

1005 À ce moment-là, les ententes avec les producteurs vont se signer entre le propriétaire
ou...?

M. MARC ANGERS:

Exact.

1010 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire:**

Donc, vous n'intervenez pas du tout?

1015 **M. MARC ANGERS:**

Non, on n'intervient pas du tout.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1020

Donc, vous n'êtes pas à bail?

M. MARC ANGERS:

1025

Non, pas du tout. On a une entente tout simplement, une entente contractuelle.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1030

Vous agissez comme expert-conseil.

M. MARC ANGERS:

1035

C'est ça, exactement. Donc, on n'a plus aucun lien contractuel au niveau de la gestion, des liens avec les producteurs, avec les marchands, l'organisation de la place du marché, les heures d'ouverture, les heures de fermeture, comment les gens s'installent, ne s'installent pas, les conditions d'opération, on n'a plus ce lien-là, ce qu'on fait chez nous à la corporation.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1040

Ni l'éclairage, ni l'entretien.

M. MARC ANGERS:

1045

Ni l'éclairage, ni le déneigement, ni le ramassage des déchets.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Est-ce que c'est une nouvelle expérience pour vous?

1050 **M. MARC ANGERS:**

Oui.

1055 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire:**

Une nouvelle entente inédite?

M. MARC ANGERS:

1060 C'est-à-dire une entente privée, oui. On a une entente du genre publique. C'est-à-dire quand je vous ai dit tout à l'heure qu'on gère aussi le Marché de Lachine, le Marché de Lachine n'est pas dans le bail qu'on a avec la Ville de Montréal parce qu'en 1993, le Marché de Lachine n'était pas opérationnel. Ils ont construit en 2000, plus ou moins. Il y avait une petite partie de bâtiment, ils ont construit un marché intérieur et c'est là qu'on a...

1065 Donc, on a une entente contractuelle avec la Ville de Lachine qui est plus ou moins... un peu le même type d'entente contractuelle qu'on a avec la Ville de Montréal, mais directement avec la Ville de Lachine.

1070 Donc, on a cette entente-là de gestion avec une municipalité. Mais une entente privée, à part de quelques exceptions où on a des petits contrats de certains... parce que la CRE avec le programme, le projet *Nourrir Montréal* dans les années 2007, 2008 à peu près, ont mis en place beaucoup de marchés un peu partout, donc, on a eu quelques petits contrats horaires de consultation. Mais, encore là, ça avait un lien public aussi. Mais dans le privé, c'est pas mal notre première expérience, oui.

1075

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1080 O.K. Sortons donc du caractère purement juridique. On n'est plus en propriété publique, en propriété municipale. Comment on peut mettre des éléments de marché public dans un marché privé pour que la dynamique sociale soit soutenue?

1085 Parce qu'au fond, il y a un concept juridique, mais aussi on dit qu'un marché public, c'est plus que ça. Dans ce document-là, on a toutes sortes d'éléments. On dit que ça prend un contact avec le producteur, ça prend une responsabilisation des producteurs, ça prend un soutien de la municipalité, ça prend de raccourcir les circuits.

1090 Dans votre expérience, quels seraient les éléments à mettre en œuvre pour qu'il y ait le plus possible de référence publique à ce moment Saint-Jacques qui a quand même une longue histoire à Montréal?

M. MARC ANGERS:

1095 Écoutez, la question n'est pas facile, Monsieur Beauchamp, la réponse ne l'est pas non plus. Il n'y a pas de recette-miracle. Généralement, on ne peut pas dire : Si on fait ça, ça va marcher.

1100 Il y a tellement de conditions, et comme vous l'avez dit dans la question, la présentation, c'est qu'un marché public d'abord et avant tout, il doit y avoir une âme, une ambiance, un lien avec les citoyens et la municipalité. Et quand je dis que le marché public doit avoir un lien avec la municipalité, je le dis d'une façon aussi importante avec les citoyens, et c'est les citoyens qui font vivre leur marché parce que les gens à Montréal ont beaucoup de choix d'aller dans les fruiteries et d'aller dans des boucheries, d'aller à la limite dans les périphéries, d'aller dans les grands centres commerciaux. Il y a encore quelques épiceries un peu partout.

1105

Mais il y a un certain nombre de personnes qui n'est pas... écoutez, c'est sûr qu'on est dans la pointe, je veux dire, il a été établi que les marchés publics ou tout ce qui s'appelle la vente directe ou les circuits courts, c'est à peu près 4% du chiffre d'affaires au niveau de l'agroalimentaire. C'est peu.

1110

Donc, c'est une clientèle assez ciblée. Donc, c'est des gens qui veulent bien manger, qui veulent rencontrer des producteurs, des artisans, qui veulent... en fait, c'est un peu une espèce d'événement, de fête, d'aller dans un marché.

1115

Ça, c'est difficile à expliquer, mais la base, c'est ça. Et nous, on tente, comme tant d'autres qui gèrent des marchés, on tente le plus possible de créer cette ambiance-là parce que c'est ça qui fait la force d'un marché. C'est cette ambiance-là.

1120

Donc, je pense bien que c'est possible de faire un marché dans un lieu qui n'est pas public, la preuve, vous l'avez dit, il y a les Halles d'Anjou, il y a le Marché de l'Ouest, il y a Laprairie. Il y a... je ne dis pas que ça ne fonctionne pas, mais il faut qu'il y ait des conditions. Il faut que ce soit voulu.

1125

Souventes fois les marchés publics sont demandés par les citoyens. Présentement à Montréal, c'est ce qui se passe. Il s'en installe un petit peu partout dans des municipalités, on est parti de 65 à 90. C'est quand même 25 de plus depuis cinq, six ans. Les gens le demandent, puis le conseil s'arrondissement ou le conseil d'une ville prend une décision et en prenant une décision, ils prennent une décision d'investir et de créer un marché parce qu'il y a une demande des citoyens.

1130

Il y a aussi une demande des producteurs. Un marché, et ça, et vous l'avez sûrement lu là-dedans, quelqu'un qui arrive demain matin et qui dit : «Moi, je vais faire un marché. J'ai des millions, je vais m'installer un marché. Je vais construire un marché.» S'il n'y a pas de producteurs à la base, s'il n'y a pas une volonté des citoyens et s'il n'y a pas de producteurs, surtout pas de producteurs à la base, ça ne marche pas. Parce que là, c'est d'aller à l'inverse.

1135

1140 Tout à l'heure j'avais parlé d'une coopérative de producteurs, de dix producteurs qui arrivent devant une municipalité, dire : «Nous, on est intéressés à venir vendre nos produits. On est dans la périphérie de votre municipalité et on veut venir vendre nos produits chez vous. Avez-vous un site à nous louer?» Ça, c'est gagnant en partant parce que c'est les producteurs sont intéressés.

1145 Alors que le contraire, une municipalité qui lève le drapeau, dire : «Moi, je veux faire un marché», mais qui ne sont pas producteurs, ben là, ils vont chercher un peu partout, puis là, les clients veulent et là, il va y avoir à peu près n'importe quoi qui va s'installer et ça ne répond pas à un besoin.

1150 Dans le cas du Marché Saint-Jacques, il y a une histoire aussi. Il y a une histoire. Les citoyens ont boudé aussi le marché, ce qui n'est pas évident dans ce contexte-là non plus de redynamiser et surtout dans un contexte privé. Mais je crois que c'est possible de faire un marché, enlevons le mot «public», c'est possible de faire un marché quand on veut, puis qu'on veut y instaurer des conditions qui... Mais encore là, je ne peux pas vous dire : Il y en a dix et il faut qu'elles soient respectées.

1155 Puis encore là, une des grosses contraintes que nous, on a vécu depuis qu'on est comme consultant avec Europa, c'est justement d'encourager et aussi d'avoir des producteurs qui viennent de façon assidue au marché.

1160 C'est sûr que présentement étant donné qu'à Montréal il y a plein de sites, il y en a un marché qui s'installe présentement à Longueuil, il y en a un peu partout, ce n'est pas évident. Des producteurs agricoles, il n'y en a plus des tonnes pour ceux qui suivent un peu l'agriculture. Les petits producteurs, il n'y en a plus... De plus en plus, les fermes grossissent, puis... Donc, il n'y a pas beaucoup de producteurs et les producteurs ont plus de choix. Donc, d'avoir un groupe de producteurs assidus qui viennent s'installer, ce n'est pas évident. On l'a vu.

1165

Mais encore là, ce n'est pas impossible, mais c'est... Puis le producteur, lui ce qu'il veut, c'est une place d'affaires, puis il ne va pas là juste pour faire de la publicité. Il va là pour vendre son produit. S'il ne vend pas son produit, il ne va pas y retourner.

1170

Donc, c'est une espèce de... est-ce que c'est l'œuf ou la poule? Ou la poule ou l'œuf? On ne sait pas. Mais c'est d'avoir des clients, d'avoir des producteurs, puis moi je crois toujours - puis ça, je l'ai toujours dit à Europa, je crois toujours que les conditions gagnantes pour un marché, c'est d'avoir un groupe de producteurs agricoles parce que pour moi, les commerçants, ce sont des compléments d'activités dans un marché. Un marché s'installe, une place de marché s'installe autour de sa place de producteurs.

1175

Ça a toujours été comme ça historiquement à Montréal. Puis d'ailleurs pour ceux qui suivent l'actualité, actuellement le Marché Jean-Talon est regardé à la loupe parce qu'il y a de moins en moins de producteurs, puis ça ressemble de plus en plus à une grosse épicerie, puis etc. Donc, on voit que c'est ça que les gens recherchent. C'est ça qu'ils veulent les gens.

1180

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1185

Allez-y, Luc.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Je veux être bien sûr qu'on vous comprend comme il faut. Ce que je viens d'entendre, ce qu'on vient d'entendre, c'est que la clé du succès ne réside pas du marché, ne réside pas dans le fait que ce soit un marché public ou privé. La clé du succès, c'est vraiment dans la qualité de la relation entre le producteur et ce que vous appelez le citoyen ou le consommateur.

1190

1195

M. MARC ANGERS:

Vous avez tout à fait compris. C'est exactement ça.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

1200 O.K.

M. MARC ANGERS:

1205 C'est exactement ça. C'est-à-dire qu'il soit prévu... C'est sûr que moi, je vais vendre le marché public, c'est mon travail, je gagne ma vie avec ça et en plus, je représente une province au niveau des gouvernements et tout ce beau monde-là au niveau des municipalités pour dire : Écoutez, voici les conditions pour installer un marché public.

1210 Maintenant, ça ne veut pas dire que parce que je dis ça que j'exclus la possibilité que ce soit faisable dans un secteur privé. Oui, c'est faisable. Il y en a des exemples, des exemples qui fonctionnent bien. Mais il faut qu'on instaure les conditions, puis souventes fois ces conditions-là ont un prix. Ça a un prix. Puis ce n'est pas toujours nécessairement rentable parce que c'est sûr que bien souvent, un marché pour être intéressant, c'est souvent des producteurs, des producteurs transformateurs, des artisans.

1215 Nous, c'est notre monde. Dans nos marchés, on ne voit pas à exception près, on ne voit pas de grands de ce monde, des *Tim Horton* ou des *Mmmuffins*, ces affaires-là. On n'en a pas. Nous, on a un petit boulanger artisan; on a un producteur, on a un producteur transformateur, on a un *Cochon tout rond* qui vient des Îles-de-la-Madeleine pour vendre leur charcuterie.

1220

1225 Donc, ce sont des petits artisans. Donc, c'est sûr que c'est un monde ça, puis ces gens-là viennent, bien souvent ils n'ont pas beaucoup d'expérience dans la mise en marché. Donc, c'est une espèce de couvoir aussi pour faire que ces entreprises-là grossissent. Donc, pour nous, c'est notre monde.

Donc, c'est sûr qu'il y a un prix à payer pour ça. Il faut leur donner des conditions, donc, il faut être capable de gérer tout ça et en même temps, dans des conditions qu'eux peuvent opérer aussi.

1230

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Une autre question. Le rôle, sans rentrer et ce n'est pas ça l'objet, le président l'a bien établi tout à l'heure, l'objet de notre rencontre, on ne veut pas savoir nécessairement ce qu'il y a dans l'entente, mais si on comprend bien, le rôle, l'entente entre vous et le propriétaire, le rôle, un de vos rôles essentiels dans ce cadre-là, dans le cadre du Marché Saint-Jacques, pour ne pas dire le rôle essentiel, ça va être d'aider le propriétaire à trouver les producteurs appropriés?

1235

1240

M. MARC ANGERS:

Exact.

1245

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

C'est ça?

1250

M. MARC ANGERS:

En partie, oui.

1255

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

Ça va être le rôle.

M. MARC ANGERS:

Aider à les trouver et aussi de gérer...

1260 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire:**

La relation, etc.

1265 **M. MARC ANGERS:**

...les activités, la mise en place des producteurs.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire:

1270 Oui, tout ce qui peut toucher à la relation. O.K. Merci.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1275 Tout à l'heure vous disiez entre autres que dans l'histoire du marché, celui-ci avait été boudé par les citoyens. J'aimerais ça que vous expliquiez ça un petit peu plus.

M. MARC ANGERS:

1280 Écoutez, comme je vous dis, je n'ai pas fait d'analyse d'étude de marché quand j'ai dit ça. C'est l'impression que j'ai eue lorsque la Ville a cédé, a privatisé le marché.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1285 O.K. Mais auparavant, c'était un marché qui fonctionnait bien?

M. MARC ANGERS:

Il fonctionnait bien auparavant même s'il n'était pas opérationnel. Quand je dis «opérationnel», il n'y avait rien dans le bâtiment ou à peu près.

1290

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

1295

M. MARC ANGERS:

Il a été longtemps où il n'y avait rien dans le bâtiment. Ce qu'on m'a dit historiquement, c'est que ce marché-là, historiquement, il fonctionnait beaucoup.

1300

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

À l'extérieur.

1305

M. MARC ANGERS:

Non, non, à l'intérieur aussi.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1310

À l'intérieur aussi. O.K.

M. MARC ANGERS:

À l'intérieur aussi, mais là, on parle de longtemps passé.

1315

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

O.K.

1320 **M. MARC ANGERS:**

Moi, je n'étais pas là. Mais je veux dire, c'était un marché qui était important à Montréal, le Marché Saint-Jacques, dans les années 50 peut-être.

1325 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

Oui, oui.

1330 **M. MARC ANGERS:**

Je ne suis pas historien de formation, mais ce que j'ai entendu, c'est que c'est un marché qui fonctionnait bien. Mais quand nous on a pris en 1993 le marché, bien, l'espace extérieur était... J'avais quand même trois producteurs qui fonctionnaient bien et qui étaient là d'année en année, puis qui ont été super déçus de quitter. Si ça n'avait pas marché, ils auraient dit : «Regardez, on va prendre nos clics et nos clacs et on va s'en aller.» Mais ils se sont battus pour rester là.

1335 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:**

1340 Pour rester. Ça va.

M. MARC ANGERS:

Ça allait bien leurs commerces, leurs business.

1345

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Bon, je pense qu'on a fait le tour. J'avais une petite question qui m'était restée dans la tête, attendez que je la retrouve...

1350

Est-ce qu'il y a une forte réaction du marché privé à l'établissement de marchés publics? Est-ce que vous sentez une résistance? Parce que dans vos documents ici, de temps en temps, on dit : «Là, le marché n'était pas content. On nous copie ou copie le public.» Etc. Comment sont les relations...?

1355

M. MARC ANGERS:

Écoutez, je vais faire un parallèle avec d'autres domaines comme entre autres, exemple, les fromages faits au Québec, les micro-brasseries, tout ce beau monde. Tant et aussi longtemps qu'on fait juste chatouiller un peu, ce n'est pas trop grave. Quand on les dérange, ça devient grave.

1360

Je vous dis qu'actuellement, on fait juste, je veux dire, j'ai parlé de 4%. Mais là de plus en plus, il y a des marchés virtuels, il y a des marchés... bon, il y a des paniers...

1365

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Livraison à domicile, c'est ça.

1370

M. MARC ANGERS:

Les AEC...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1375

Animé par la communauté.

M. MARC ANGERS:

1380 Oui, c'est ça. Donc, c'est sûr que quand on grossit... à Montréal, ce n'est pas encore
majeur parce que, un, il n'y a pas de très grandes chaînes. Les grandes chaînes sont à
l'extérieur souventes fois. Donc, il n'y a pas encore de réticence, mais je vous dirais que dans
certains secteurs, que l'épicerie *Metro* a fait des représentations au niveau de la municipalité
en disant : «Vous nous compétitionnez.»

1385 Souventes fois aussi ce que les épiceries font dans d'autres municipalités, c'est qu'ils
vont tout simplement copier. Ils vont inviter les producteurs tout simplement à venir s'installer
sur le parking de l'épicerie pour essayer de copier le marché.

1390 Donc, il y a différentes actions comme ça qui font qu'à un moment donné, ça fatigue un
peu les grands de ce monde. Puis comme je vous dis, quand j'ai fait le parallèle, les micro-
brasseries, c'est un petit peu ça aussi. Il y en a qui ont été bien chatouillés et ils ont acheté les
micro-brasseries pour les intégrer à leur plus grosse brasserie.

1395 Dans le fromage fin, c'est un petit peu la même affaire. C'est sûr que nos fromagers
du Québec dérangent beaucoup les gros importateurs.

1400 Donc, écoutez, dans un monde commercial, c'est dans un monde de compétition, puis
on n'est pas toujours les bienvenus, non, puis je sais que même à Montréal, il y a beaucoup de
représentations que ce soit de l'ADA ou d'autres groupes qui disent parce qu'on est là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Mais à vos yeux, c'est intéressant d'avoir au moins un secteur public représentatif?

1405 **M. MARC ANGERS:**

Écoutez, c'est sûr que je vais vous dire oui parce que je suis dans le domaine, mais en même temps, je vois tellement... Moi, tout le monde fait une épicerie. Vous allez tous chez *Metro*, *IGA* ou *Provigo* à un moment donné dans votre vie, puis on fait l'épicerie en courant, puis on a hâte de sortir de là, puis on a hâte de faire d'autres choses.

1410
1415 Quand on va au marché, c'est un plaisir, c'est une fête. Puis quand on voit des gens dans le marché, le plaisir qu'ils ont, bien nous autres, ça nous fait plaisir aussi de dire qu'on est là. Moi, je pense que le marché doit être là, doit demeurer qu'il soit public ou s'il est privé et que ça fonctionne, tant mieux.

Mais pour moi un marché, c'est un service que la municipalité rend à ses citoyens. Je l'ai toujours dit, et historiquement, c'était ça aussi. Ça a changé un petit peu avec le temps. Pour moi, c'est aussi important qu'une bibliothèque, qu'un aréna ou qu'un parc. Ça crée...

1420 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Il y avait autrement par exemple au Marché Saint-Jacques, il y avait des fonctions de santé qui étaient liées à l'origine, Goutte de lait, etc.
1425 Est-ce que vous voyez un retour de certains de ces services-là qui pourraient être offerts dans le cadre de marché public?

M. MARC ANGERS:

1430 Très très possible. En fait, c'est comme ça que c'est né aussi les marchés. Le Marché Atwater à l'époque, je ne sais pas si certains connaissent Atwater, mais il y a une espèce de mezzanine en haut au troisième étage, puis c'était la place où le maire venait faire son discours souventes fois. Donc, c'était une place publique, c'était une place...

1435 Donc, beaucoup de marchés ont des liens. À l'époque, le Marché Saint-Jacques, vous avez raison, a joué un lien public. Le Marché Maisonneuve, le bâtiment, le vieux marché, nous on a construit un petit marché à côté, mais le vieux marché joue un rôle social. C'est socioculturel, c'est la place socioculturelle d'Hochelaga-Maisonneuve. Oui, oui, beaucoup de marchés jouent et peuvent jouer ces rôles-là aussi.

1440

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Les documents montrent qu'en 2007, vous avez été intéressé à acheter le Marché Saint-Jacques?

1445

M. MARC ANGERS:

1450

C'est-à-dire qu'on... je ne sais pas la façon que c'est dit dans les documents, mais on a fait une proposition à la Ville de prendre en charge, de l'intégrer dans notre bail de la même façon que notre bail, de l'intérieur. Nous ce qui nous motivait, nous intéressait, c'est le rez-de-chaussée. On avait des discussions avec certains autres partenaires dont entre autres le Musée du fier monde qui est à côté à l'époque qui voyait l'intérêt.

1455

Donc, c'est sûr qu'il y avait eu une proposition à la Ville de garder le bâtiment public et certains organismes avaient différentes motivations, auraient voulu l'opérer. Et nous, on avait proposé d'y investir 1.2 M\$ au rez-de-chaussée pour le rendre utilisable ou adéquat pour vraiment l'opérer en tant que marché.

1460

Puis on n'est pas allé beaucoup plus loin parce qu'à un moment donné, ça n'a pas levé, mais je pense que d'autres partenaires étaient aussi intéressés à y investir.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1465 Très bien. Écoutez, nous autres, on a pris connaissance de ce document-là ici à travers votre site internet. Si vous avez une documentation plus récente et plus complète, ça nous serait utile.

M. MARC ANGERS:

1470 C'est pas mal le document de référence. Je ne sais pas, lui, il date de quand. Ça doit être une version assez récente.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

1475 Notre dernière exploration.

M. MARC ANGERS:

1480 Non, il y a eu une mise à jour parce que si ça date de 2007, le Marché Saint-Jacques devrait y être encore.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

1485 Il est encore là, le Marché Saint-Jacques, oui.

M. MARC ANGERS:

1490 Alors, c'est sûr qu'il y a eu une mise à jour. C'est peut-être parce qu'il y a un oubli au niveau du site.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire:

Ça se peut bien, oui, c'est possible ça.

1495 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

Est-ce qu'il y a autre chose que vous auriez voulu nous dire sur laquelle on n'a pas pensé vous interroger?

1500 **M. MARC ANGERS:**

Bien, je l'ai dit, mais je tiens quand même à le préciser, puis monsieur Lacharité a posé la question. Moi, je crois qu'un marché, qu'il soit privé ou public, a sa raison d'être dans le marché comme on en a parlé. Mais il y a des conditions, il y a des façons de faire.

1505

Donc, il n'y a aucun problème de ce côté-là et c'est d'ailleurs pour ça qu'on est en assistance à monsieur Houle, parce qu'on croit à son projet.

1510

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Merci. Est-ce qu'il y aurait eu des paroles incorrectes? Est-ce qu'il y a un droit de rectification qui est utilisé? Non? Personne ne veut corriger.

1515

Merci. Monsieur, on vous remercie beaucoup d'être venu.

M. MARC ANGERS:

Ça m'a fait plaisir.

1520

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:

Ça a été très précieux, très éclairant. Merci bien.

FIN DE LA RENCONTRE

1525

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

1530 Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

1535